

Art. 3. Ces crédits seront couverts au moyen des ressources ordinaires du budget.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre des travaux publics, M. A. DUMON.

293. — 29 MAI 1856. — *Loi concernant le canal de jonction de l'Escaut à la Lys, entre Bossuyt et Courtrai* (1). (Monit. du 3 juin 1856).

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Par extension donnée aux dispositions de l'art. 2 de la loi du 20 décembre 1831, le gouvernement est autorisé à octroyer à la société représentée par les sieurs Adan (A.-J.), banquier à Bruxelles, Parent et Schaken, la concession du canal de jonction de l'Escaut à la Lys, entre Bossuyt et Courtrai, en garantissant, pendant les cinquante premières années de la mise en exploitation de ladite voie navigable, un minimum de produit net annuel de 200,000 francs.

Cette concession sera octroyée aux clauses et conditions de la convention provisoire du 1^{er} juillet 1831 et en conformité de l'engagement souscrit par les demandeurs en concession, sous la date du 25 avril 1836.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État, et publiée par la voie du *Moniteur*,

Contre-signé par le ministre des travaux publics, M. A. DUMON.

294. — 29 MAI 1856. — *Acceptation de la loi du 25 mai 1836 qui accorde la naturalisation ordinaire au sieur Muller (Joseph-Bernard), cordonnier, né à Ruremonde (duché de Limbourg), le 20 août 1815, domicilié à Liège.* (Monit. du 3 juin 1856.)

295. — 29 MAI 1856. — *Arrêtés ministériels qui accordent :*

1^o A la société anonyme de la manufacture de glaces établie à Bruxelles, rue de Jéricho, n^o 3,

(1) Présentation à la chambre des représentants le 5 mai 1856.—Exposé des motifs (*Annales*, p.1355). Rapport par M. de Haerne le 10.—Discussion et adoption le 17.

Rapport au sénat par M. Robert le 23 mai.—Discussion le 23 et adoption le 24, par 20 voix contre 10 et une abstention.

représentée par le sieur L. Veydt, un brevet d'invention, à prendre date le 8 mai 1856, pour un système de four à étendre les verres à vitre, avec plate-forme tournante;

2^o Aux sieurs J.-F. Cail, A. Halot et comp., à Molenbeek-Saint-Jean, un brevet d'invention, à prendre date le 10 mai 1856, pour un appareil à force centrifuge, applicable à l'extraction du jus de betterave;

3^o Au sieur C.-R. Neustadt, représenté par le sieur H. Biebuyck, à Bruxelles, un brevet d'importation, à prendre date le 10 mai 1856, pour un système de grue à chaîne Gall et sans tambour, breveté en sa faveur en France, pour quinze ans, le 23 novembre 1855;

4^o Au sieur R.-A. Brooman, représenté par le sieur H. Biebuyck, à Bruxelles, un brevet d'importation, à prendre date le 10 mai 1856, pour des perfectionnements dans les armes à feu, brevetés en sa faveur en Angleterre, pour quatorze ans, le 5 novembre 1835;

5^o Au sieur J. Venneman, à Melle, un brevet d'invention, à prendre date le 10 mai 1856, pour un appareil supprimant la pompe alimentaire dans les chaudières à vapeur;

6^o Au sieur J.-L. Florence, à Verviers, un brevet de perfectionnement, à prendre date le 14 mai 1856, pour des modifications au métier mécanique à tisser les draps et les étoffes, breveté en sa faveur le 30 mars 1835;

7^o Aux sieurs A.-L. Beudant et J.-L.-M.-P. Benoit, représentés par le sieur H. Biebuyck, à Bruxelles, un brevet d'importation, à prendre date le 10 mai 1856, pour un traitement des minerais de cuivre arsénifères et antimoniifères, breveté en leur faveur en France, pour quinze ans, le 3 mai 1850;

8^o Au sieur T.-G. Ooms, à Schaerbeek, un brevet de perfectionnement, à prendre date le 10 mai 1856, pour des modifications apportées à un mécanisme pour ouvrir et fermer les persiennes, breveté en sa faveur, le 27 décembre 1835;

9^o Au sieur C.-H. de Thomis, à Gand, un brevet d'invention, à prendre date le 13 mai 1856, pour divers bandages herniaires;

10^o Au sieur F. Müllendorf, à Verviers, un brevet d'invention, à prendre date le 15 mai 1856, pour un nouveau procédé d'ensimage ou de graissage de laines;

11^o Au sieur P.-E. Aimont, représenté par le sieur H. Biebuyck, à Bruxelles, un brevet d'importation, à prendre date le 10 mai 1856, pour un système mécanique de fabrication de souliers, bottes, bottines, etc., breveté en sa faveur en France, pour quinze ans, le 25 février 1856;

12^o Au sieur S.-M. Cormick, représenté par le